

Un suivi régional prospectif de la santé mentale est mis en place avec une analyse semestrielle d'indicateurs de santé mentale issus des passages aux urgences (Oscour®) et des données SOS Médecins. Ces sources de données sont actuellement les seules exploitables en Corse dans un délai court après la collecte, permettant une surveillance réactive et continue de l'évolution de la santé mentale en population générale. Les autres sources de données disponibles pour la surveillance de la santé mentale font l'objet de bilans rétrospectifs annuels ou pluriannuels, avec un délai variable de consolidation des données allant de quelques mois à plus d'une année.

POINTS CLÉS

Indicateurs de passages aux urgences du réseau Oscour® :

- Chez l'adulte (18 ans ou plus) :
 - en janvier-février 2022 :
 - nombre de passages pour troubles psychiques et part d'activité par rapport au total des passages aux urgences globalement similaires à ceux de 2021 et aux moyennes respectives des années 2018 à 2020
 - en 2021 :
 - nombre de passages pour troubles psychiques et part d'activité par rapport au total des passages globalement similaires comparés aux moyennes respectives des années 2018 à 2020
- Chez l'enfant (moins de 18 ans) :
 - en janvier-février 2022,
 - nombre de passages aux urgences globalement similaire à celui de 2021 et à la moyenne des passages des années 2018 à 2020
 - part d'activité inférieure à 2021, similaire à la moyenne des années 2018-2020
 - en 2021 :
 - nombre de passages globalement similaire comparé à la moyenne des passages des années 2018 à 2020
 - part d'activité de janvier-février supérieure à la moyenne des années 2018-2020
- Les autres indicateurs de suivi de la santé mentale issus du réseau Oscour® ne montrent pas d'évolution notable (liste disponible en page 4).

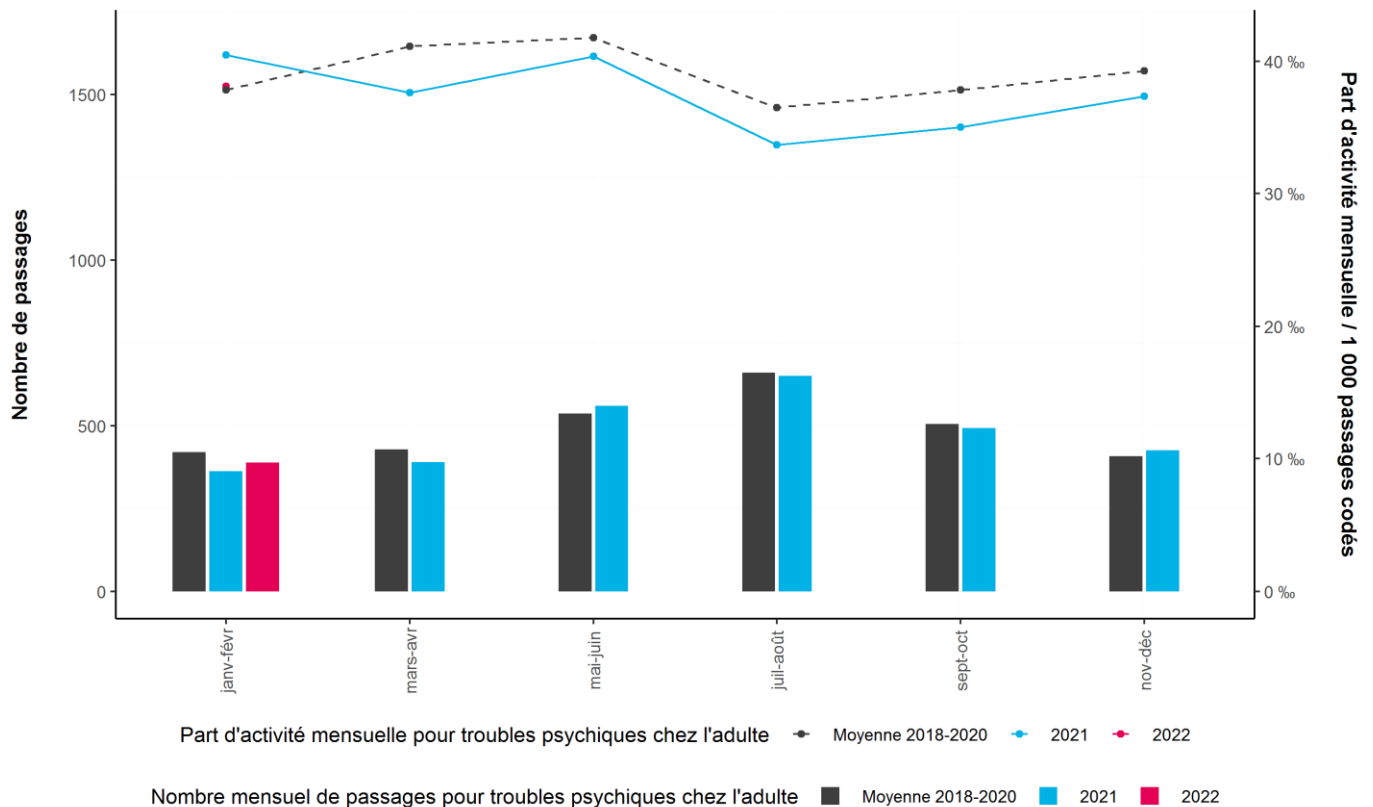
TROUBLES PSYCHIQUES ADULTES ET ENFANTS

Chez l'adulte :

Sur la période janvier-février 2022, en Corse, le nombre de passages aux urgences est globalement similaire à celui observé sur la même période en 2021, ainsi qu'à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 sur cette période (figure 1). La part d'activité sur la période janvier-février 2022 (38 pour 1 000 passages codés) était aussi équivalente à celle observée sur la même période en 2021 (40 pour 1 000 passages codés) et à la moyenne des années 2018 à 2020 (38 pour 1 000 passages codés).

Sur l'ensemble de l'année 2021, le nombre de passages aux urgences sur une période de deux mois était globalement similaire à la moyenne des années 2018 à 2020. Ces passages traduisaient aussi une part d'activité en 2021 similaire à la moyenne des parts d'activité des années 2018 à 2020. En 2021, le pic des passages aux urgences a été enregistré pendant la période estivale (juillet-août), avec 651 passages (figure 1).

Figure 1 : Nombre de passages aux urgences et part d'activité sur deux mois pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, chez les **18 ans ou plus**, en Corse (source : Oscour®)



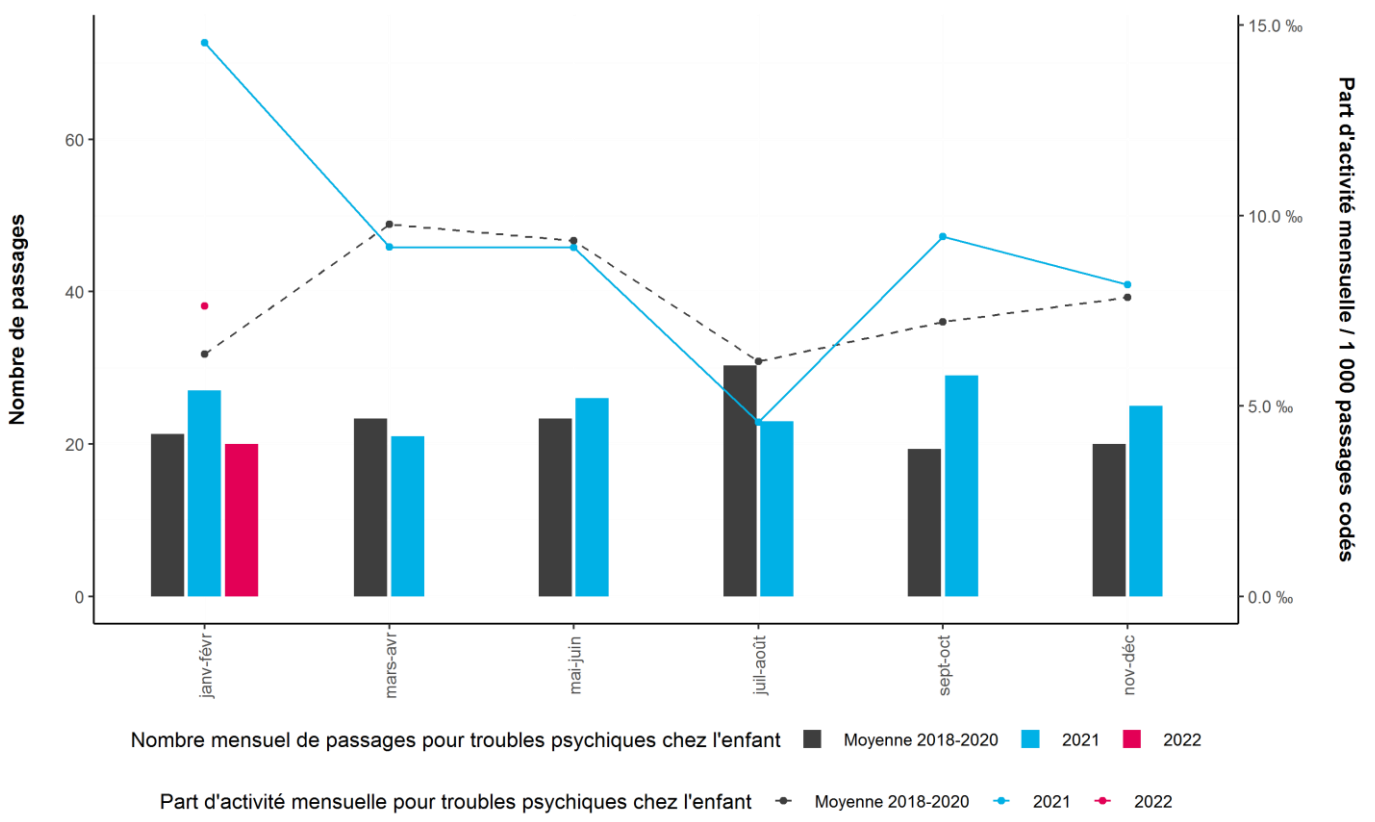
Chez l'enfant :

Pour cette population, les fluctuations décrites par la suite doivent être interprétées avec prudence en raison des faibles effectifs.

Sur la période janvier-février 2022, en Corse, comme chez les adultes, le nombre de passages aux urgences est globalement similaire à celui observé sur la même période en 2021, ainsi qu'à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 sur cette période (figure 2). Cependant, la part d'activité sur la période janvier-février 2022 était inférieure à 2021 (- 47 %) mais similaire à la moyenne des années 2018 à 2020 sur la période janvier-février.

Sur l'ensemble de l'année 2021, le nombre mensuel de passages aux urgences est du même ordre de grandeur que la moyenne des années 2018 à 2020. Le pic des passages aux urgences a été enregistré pendant la période automnale, principalement en septembre-octobre avec 29 passages (figure 2). En revanche, la part d'activité sur la période janvier-février 2021 est supérieure à la moyenne des parts d'activité des années 2018 à 2020 sur la même période (+ 128 %).

Figure 2 : Nombre de passages aux urgences et part d'activité sur deux mois pour les années 2018 à 2021, et janvier-février 2022, chez les moins de 18 ans, en Corse (source : Oscour®)



AUTRES INDICATEURS SURVEILLÉS

Aucune évolution notable n'est observée depuis la publication du précédent numéro thématique.

I INDICATEURS OSCOUR® ET SOS MEDECINS

En 2021, le réseau Oscour® comptait 680 services d'urgences participants et couvrait 94,5 % des passages aux urgences de France (métropole et Outre-Mer à l'exception de la Martinique) est couvert. En Corse, 6 services d'urgence sur 7 sont couverts par le réseau, soit 86 % du nombre total régional. En 2021, 87 % des diagnostics étaient codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). *Pour plus d'informations : [Réseau Oscour®](#).*

En 2021, les données SOS Médecins sont disponibles pour 62 des 63 associations SOS Médecins réparties sur l'ensemble du territoire (à l'exception de la Martinique en Outre-Mer). En Corse, 1 association SOS Médecins est présente sur Ajaccio. En 2021, 99 % des diagnostics étaient codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). *Pour plus d'informations : [Réseau SOS Médecins](#).*

PASSAGES AUX URGENCES

- **Troubles psychiques de l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences pour au moins des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.

Outre les regroupements présentés ci-dessus, les indicateurs suivants font également l'objet d'une surveillance.

- **Gestes suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée).
- **Idées suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires.
- **Troubles de l'humeur** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles psychotiques** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoire, troubles délirants induits, troubles schizo-affectifs, psychoses non organiques, autres symptômes et signes relatifs aux perceptions générales (hallucinations).
- **Trouble de l'alimentation** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour anorexie mentale, boulimie, hyperphagie, vomissements et autres troubles de l'alimentation.

ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

- Les actes SOS Médecins pour angoisse, état dépressif et trouble du comportement font également l'objet d'une surveillance.



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par les réseaux Oscour® et SOS Médecins :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour®
- La Fédération et les Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU et ORU), les concentrateurs régionaux de résumés de passages aux urgences (RPU)
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)



Pour plus d'informations

Sur la surveillance de la santé mentale :

[CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19](#)

Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :

[Bulletins SurSaUD® \(SOS médecins, Oscour®, Mortalité\)](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **0 800 130 000** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

Pour plus d'information sur la santé mentale et les ressources disponibles :

<https://www.santepubliquefrance.fr/coronavirus/sante-mentale>

Sur la surveillance de l'épidémie de COVID-19 :

[Dossier thématique: Infection à coronavirus](#)

[Points épidémiologiques COVID-19](#)

POINT ÉPIDÉMIO
SANTÉ MENTALE
Semestriel
ÉDITION Corse

Directrice de la
publication :

Pr Geneviève CHENE
Santé publique France

Santé mentale. Point
épidémiologique Corse
semestriel N°2. 14 mars 2022.
Saint-Maurice : Santé publique
France, 5 p.

En ligne sur :
www.santepubliquefrance.fr

